

LA GRANDE INTERVIEW

redaction@sonapresse.com

Madeleine Berre : " L'offre de formation devrait passer de 2 500 places

DANS un entretien accordé à notre Rédaction, la ministre de la Fonction publique, du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle revient sur l'ouverture du Centre international multisectoriel de formation et d'enseignement professionnel (Cimfep) de Nkok, l'emploi des jeunes, sans oublier l'adéquation formation-emploi.

Propos recueillis par Hans NDONG
MEBALE
Libreville/Gabon

L'Union : Le président de la République vient d'inaugurer le centre multisectoriel de Nkok. À quand l'inauguration des centres d'Akanda, de Mvengue et de Ntchengue, Mme la ministre ?

Madeleine Berre : Il est important de préciser que l'État gabonais a injecté la somme de cent soixante-six (166) milliards pour le financement d'un vaste programme de construction de cinq (5) campus de cinq cent (500) à mille (1 000) places et de réhabilitation de l'ensemble des centres de formation professionnels et lycées professionnels et techniques sur l'ensemble du territoire national.

Comment ce projet est-il financé ?

Ce programme s'appuie sur trois financements extérieurs, avec Eximbank Chine pour ce qui est des trois (3) centres construits avec la multinationale Avic International situés à Nkok, Franceville et Port-Gentil. La Banque mondiale (BM) pour la construction de deux (2) centres et la Banque africaine de développement (BAD) pour la réhabilitation de tous les centres de formation et des lycées professionnels et techniques existants. L'ensemble de ces ouvrages seront progressivement opérationnalisés sur l'année 2021. Aussi, le centre multisectoriel de Mvengue à Franceville et celui de Ntchengue à Port-Gentil sont terminés à 70 et 90 % et seront mis en service cette année 2021. Concernant le centre d'Akanda, qui est un don de Sa Majesté le roi Mohammed VI, spécialisé dans les métiers du transport et de la logistique, il est achevé. Son opérationnalisation relève du domaine de la diplomatie entre nos deux États.

À quoi correspond concrètement la réforme de la formation professionnelle ?

La réforme de l'enseignement pro-

fessionnel instruite par Son Excellence, le chef de l'État Ali Bongo Ondimba dès 2018, est basée sur trois axes. Le premier concerne la réforme de fond institutionnelle régissant les textes de la formation et de l'enseignement professionnels avec une volonté forte de revalorisation des métiers professionnels. Ainsi, la première étape a démarré avec la réforme des bourses professionnelles offertes sans condition de mention à tous les jeunes jusqu'à l'âge de 27 ans.

L'enjeu majeur de la réforme de la formation professionnelle est de garantir l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins de former la jeunesse gabonaise aux métiers porteurs d'emplois en adéquation avec le plan de relance de l'économie tel qu'instruit par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba

avant être gérés sous la forme de campus professionnels permettant la formation de tous les niveaux d'enseignement prébac, du niveau CAP, niveau secondaire jusqu'au baccalauréat professionnel et post-bac jusqu'au BTS, DUT, master professionnel et ingénieur, avec l'affirmation du système des passerelles et de la validation des acquis dans le parcours de l'enseignement. Cette réforme inclut également l'harmonisation des di-

plômes, la refonte des curricula et la formation des formateurs dans des filières adaptées aux emplois disponibles sur le marché. Au final, cette réforme valorise la chaîne de l'enseignement professionnel de tous les niveaux afin de répondre aux besoins du marché de l'emploi fortement demandeur de métiers techniques et professionnels.

Au passage, quelles articulations entre ces réformes et celle à venir du Code du travail ?

La réforme du Code du travail en cours a précisément innové par la création de toutes les formes d'apprentissage dédiées à l'insertion des jeunes dans le monde du travail. S'agissant à présent du deuxième axe...

Il concerne le plan de construction et de réhabilitation avec des plateaux techniques modernes répondant aux normes des standards internationaux et qui ont pour objectif de livrer des jeunes hautement qualifiés sur le marché du travail. L'offre de formation professionnelle devrait passer de 2 500 places à plus de 8 000 places avec la construction de centres d'une capacité de 500 à 1 000 apprenants chacun, dotés d'équipements pédagogiques de haute technologie, d'internats, de restaurants, d'espaces sportifs, d'infirmeries, d'amphithéâtres, et la réhabilitation de tous les centres de formation et lycées professionnels existants...
... le troisième axe, enfin.

Le troisième et dernier axe concerne la gouvernance de ces centres de formation et d'enseignement professionnels. Ainsi, outre le Conseil d'administration de l'Agence de formation et d'enseignement professionnels qui compte plus de membres du secteur privé, les conseils d'établissement verront dorénavant la présence du secteur privé. Chaque Conseil d'établissement aura la responsabilité de faire l'état des lieux des filières et de leur adéquation au marché de l'emploi grâce au dialogue public-privé permanent instauré dans le cadre



Photo: F.M. MOMBO

La ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle répondant à

de ces centres.

Les centres professionnels multisectoriels sont-ils une garantie pour l'emploi ?

L'enjeu majeur de la réforme de la formation professionnelle est de garantir l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins d'emplois afin de former la jeunesse gabonaise aux métiers porteurs d'emplois en adéquation avec le plan de relance de l'économie tel qu'instruit par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, lors de son adresse à la nation le 17 août 2020 je le cite : "Il s'agit d'offrir à notre jeunesse des formations qualifiantes et réellement en phase avec le marché du travail pour réduire considérablement le chômage". Ces centres de formation sont donc des

catalyseurs importants, afin de permettre à nos jeunes et actifs de répondre aux opportunités et aux défis de notre économie. L'objectif premier reste de valoriser l'enseignement professionnel et technique dont les métiers sont porteurs d'emplois, notamment dans le secteur industriel, forestier, agricole, minier. La frange de formation dans l'enseignement général est trop importante dans notre pays. Nous devons impérativement baisser cette tendance par la valorisation de l'enseignement professionnel qui interviendra avec les nouveaux outils d'orientation dont le Secrétariat d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (Sosup) dont le but est d'orienter les élèves dès la classe de

Formation professionnelle à plus de 8 000 places"



aux question du journaliste de l'union.

4e et les étudiants vers les filières porteuses d'emplois. Cette garantie de l'emploi que nous visons avec des formations hautement qualifiantes, se lit également à travers le dialogue public-privé que nous avons entrepris avec les entreprises du secteur privé qui seront dorénavant acteurs dans notre offre de formation.

Quel rôle est prêt à jouer le secteur privé, quand on sait qu'il représente un poumon important pour l'emploi des jeunes ? Comme je vous le disais, le secteur privé est partie prenante de la réforme, aussi bien dans la définition des filières, que dans la gouvernance des centres. Ces infrastructures sont destinées à offrir des formations définies à

partir d'un dialogue public-privé soutenu avec les employeurs afin que cette offre de formation corresponde aux besoins de leurs entreprises. Des conventions de partenariat ont été déjà signées avec les organisations professionnelles d'employeurs selon les spécialités. Ce partenariat garantira le parrainage des apprenants et leur insertion professionnelle. En effet, plusieurs emplois techniques et professionnels, tels que les conducteurs de grumiers ou d'engins, la maintenance informatique des usines, les réparateurs d'engins agricoles, la maintenance électronique automobile, sont actuellement pourvus par de la main-d'œuvre étrangère. L'objectif reste d'effacer de façon progressive

ce recours.

Les jeunes non-diplômés peuvent-ils intégrer ces centres de formation ?

Oui bien sûr. C'est le cas des 160 premiers apprenants admis au Centre international multisectoriel de Nkok. Cette vague concerne des jeunes de niveau 4e pour une formation de niveau CAP. Comme je vous l'ai indiqué, tous les centres offrent des diplômes de niveau pré-bac, du CAP au BAC professionnel et post-bac, jusqu'au niveau master professionnel et ingénieur dans des filières variées en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi. C'est la nouvelle vision qui est celle des campus professionnels qui valorisent tous les segments de l'enseignement professionnel. C'est une réforme transversale qui implique pleinement le ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur.

Ces centres de formation accueilleront-ils les étudiants étrangers ?

Avec une capacité de 1 000 apprenants, la vocation internationale de ces campus est intégrée, tout en favorisant la jeunesse gabonaise.

À quoi correspondent les frais d'apprentissage dans ces établissements ?

Les coûts se déclinent avec des frais d'inscription de 116 000 FCFA, des frais de scolarité qui s'élèvent à 405 000 francs CFA par an par apprenant, avec des frais annexes d'internat et de restauration dont les modalités sont définies avec l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG) et le Centre national des œuvres universitaires (CNOU).

En tant qu'organe décisif dans le cadre de l'emploi, l'ONE a-t-il été associé ?

La réforme de l'offre de formation intègre aussi un volet d'apprentissage où l'Office national de l'emploi joue un rôle dans la mise en œuvre des contrats d'apprentissage, contrats d'adaptation professionnelle, contrats d'insertion et de reconversion professionnelle nouvellement créés par le projet du Code du travail. Nous avons estimé qu'il fallait renforcer la transversalité de l'Agence nationale de formation et d'enseignement

professionnels et de l'Office national de l'emploi (ONE), ainsi que la Direction générale du travail pour véritablement concrétiser l'insertion professionnelle des jeunes et réduire la courbe du chômage. Nous menons actuellement une réforme de l'ONE, afin de mieux l'adapter aux nouveaux enjeux. Cette réforme intègre également une plus forte transversalité avec l'Agence nationale des bourses du Gabon pour une meilleure orientation des prises en charge et des bourses professionnelles.

Votre mot de fin...

En conclusion, la vision du chef de l'État, qui est celle de l'amélioration de l'employabilité du capital humain de notre pays, passe par une revue profonde de notre système éducatif et de formation. Et nous avons aujourd'hui les premiers résultats concrets de cette réforme. Il s'agit véritablement de réconcilier l'offre de formation avec les besoins du marché de l'emploi. Dans cette perspective, la réforme prend en compte l'ensemble des aspects, la révision des textes, la refonte des curricula et des filières, l'implication du secteur privé.

Promouvoir la formation professionnelle



Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

C'est un tournant majeur que négocie le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, qui, s'étant rendu compte de l'inadéquation formation-emploi, a instruit son gouvernement de mettre l'accent sur la formation professionnelle et technique. Laquelle présente de nos jours un fort taux d'employabilité. Coursus de formation réduit, diplôme à la clé, l'objectif est simple : réduire au maximum le chômage des jeunes.

En effet, devant l'aveuglement de la jeunesse à préférer l'enseignement général - effet de mode - à la formation professionnelle qui ouvre les portes de la vie active, la ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Madeleine Berre, entend changer

de cap. Le tout suivant la vision stratégique du chef de l'État. Pour elle, "le but aujourd'hui est de mettre l'accent sur les formations professionnalisantes. Il n'est plus question de faire de longues études et devenir chômeur. Il s'agit de renforcer les compétences des apprenants, afin de les doter de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice d'un emploi". Avec un taux de chômage oscillant entre 20 % et 30 % et frappant notamment les jeunes, la formation professionnelle apparaît désormais comme la solution qui donne la possibilité à chaque individu, indépendamment de son statut, d'avoir et d'actualiser ses connaissances ainsi que ses compétences, de relever son niveau de qualification et d'optimiser son évolution professionnelle.